



## Empreinte carbone et encres d'imprimerie

1. Il existe un large consensus pour dire que la société doit prendre des actions pour réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre, limiter le réchauffement de la planète, et le besoin de fournir au public des données pour les guider dans leurs choix / décisions de style de vie. C'est ainsi qu'il existe un intérêt grandissant à déterminer l'impact en terme d'émission de gaz à effet de serre (appelé communément empreinte carbone) de chaque composé dans un produit ou un service.
2. L'imprimé joue un rôle important en informant, protégeant et aidant la société au quotidien dans des voies très diversifiées, avec des applications dans la conception des emballages de denrées alimentaires et de boissons ; revêtements de protection intérieurs et extérieurs des emballages de denrées alimentaires ; journaux et magazines ; marquages de contrôle en production et marquages de sécurité ; codes barre ; cartes de crédit et autres produits financiers.
3. Les fabricants d'encres d'imprimerie sont de plus en plus questionnés pour fournir des informations sur l'empreinte carbone de leurs produits, de manière à les utiliser dans les calculs d'impact de l'article ou de l'activité dans lesquels ils sont présents. Cette note d'information a été préparée par EuPIA, association européenne représentant les fabricants d'encres d'imprimerie, de façon à clarifier la position réelle de cette industrie au regard de la thématique de l'empreinte carbone.
4. Les fabricants d'encres d'imprimerie reconnaissent que l'empreinte carbone est un indicateur de mesure qui peut donner des informations afin de répondre aux préoccupations sur le réchauffement de la planète. Un certain nombre d'outils sont disponibles et les encres d'imprimerie sont incluses dans les calculs préliminaires de l'empreinte carbone des matériaux imprimés. En général, la définition de l'empreinte carbone des encres d'imprimerie n'est pas facile à cause de la grande diversité des formulations d'encres et des produits chimiques utilisés. Les résultats des calculs montrent des résultats variables en fonction des modèles utilisés.
5. Des calculs spécifiques, menés par le bvdm, fédération allemande de l'impression et des médias, a conclu que la contribution de l'encre d'imprimerie à l'empreinte carbone d'un article imprimé est comprise entre 1 et 3% de l'empreinte carbone totale d'un article imprimé. La variation dépend principalement de deux facteurs: les types d'encres d'imprimerie et les procédés d'impression et le nombre d'articles imprimés. Le même ordre de grandeur est observé dans d'autres modèles de calcul.



6. Les travaux, à ce jour, confirment qu'une encre d'impression, quelle que soit sa composition, apporte une très faible contribution à l'empreinte carbone des produits de consommation. Avant qu'un affinement de ces données préliminaires puisse être envisagé, les éléments suivants doivent être pris en compte :
- il n'y a pas de définition communément acceptée de l'empreinte carbone
  - actuellement, il n'y a pas de méthodologies universellement reconnues ou normalisées pour le calcul de l'empreinte carbone
  - Il ya un certain nombre de méthodes pour convertir la consommation d'énergie en émissions de CO<sub>2</sub>, ceux-ci donnant des résultats différents
  - L'expérience antérieure d'analyse du cycle de vie, qui conceptuellement, applique les mêmes principes que l'empreinte carbone, montre que la réalisation est coûteuse en temps et en argent ; est subjectivement dépendante de la localisation ou des pondérations des impacts sur l'environnement ; nécessite des informations de la chaîne d'approvisionnement qui peuvent être difficiles à obtenir ; et peuvent être en lien avec des informations commerciales sensibles.

Par conséquent, l'industrie des encres d'impression soutient la nécessité d'un accord plus large sur les principes et fondamentaux, avant qu'une nouvelle évaluation des encres d'impression soit faite.

7. L'industrie européenne des encres est consciente du travail des différentes organisations dans le développement de méthodologies normalisées. Lorsqu'elles seront établies, nous allons évaluer leur valeur et travaillerons sur le développement d'une approche harmonisée de l'industrie pour calculer l'empreinte carbone des encres d'imprimerie.
8. Entre-temps, nous sommes d'avis pour considérer qu'une valeur par défaut de 1-3%, de contribution due aux encres d'imprimerie est suffisamment précis, étant donné l'état actuel du développement des calculs de l'empreinte carbone des produits imprimés.
9. Cette note d'information sera régulièrement mise à jour, afin de refléter l'évolution du développement de cette importante question.